



ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
Inspection Pédagogique Régionale**

Affaire suivie par :
Marie GALENA-GINEFRI
IA-IPR EVS
Tél : 06 16 59 13 67
Mél : marie.galena@ac-corse.fr

Boulevard Pascal Rossini – BP 808
20192 Ajaccio

Ajaccio, le 04 septembre 2023

L'Inspectrice d'académie-
Inspectrice Pédagogique Régionale
Etablissements et Vie scolaire

à

Mesdames et messieurs les Conseillers Principaux
d'éducation
Mesdames et messieurs les Professeurs
documentalistes

S/C

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2023 Etablissements et Vie Scolaire

En introduction à la lettre de rentrée de la spécialité Etablissements et Vie scolaire, veuillez trouver le **préambule commun rédigé par les IA-IPR de l'Académie de Corse :**

Mesdames, Messieurs les enseignants,
Mesdames, Messieurs les conseillers principaux d'éducation,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire 2023. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux personnels entrants et de retrouver l'ensemble de la communauté éducative.

Comme chaque année, le collège des IA-IPR de l'Académie de Corse a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire et de spécialité par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique.

Cette année scolaire s'inscrit dans la continuité des réformes en cours et sera marquée par un certain nombre d'évolutions destinées à consolider le rôle de l'École comme lieu d'instruction, d'émancipation et de protection.

La circulaire de rentrée 2023 détaille les priorités pour cette année scolaire.

<https://www.education.gouv.fr/une-ecole-qui-instruit-emancipe-et-protège-la-circulaire-de-rentree-2023-au-bulletin-officiel-378707>

Elle est organisée autour de 6 axes et nous vous invitons à la lire attentivement.

1. Faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels ;
2. Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans les apprentissages ;
3. Lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires ;
4. Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école ;
5. Contribuer à faire de la France une nation sportive ;

6. Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR éducation, « Notre école, faisons là ensemble »

Les objectifs du collège se poursuivent avec la mise en œuvre de la feuille de route élaborée dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux. Elle s'appuie notamment sur les plans mathématiques et français. Les IA IPR de ces deux disciplines vous accompagneront dans le déploiement de ces formations.

La nouvelle sixième, avec une heure de consolidation ou d'approfondissement ainsi que l'extension obligatoire du dispositif « devoirs faits » à tous les élèves doit permettre de travailler spécifiquement les compétences clés et de consolider la continuité école-collège.

Le cycle 4 bénéficie de la généralisation de la découverte des métiers dans tous les collèges.

D'une manière plus générale, il convient de poursuivre collectivement les réflexions didactiques et pédagogiques favorisant la réussite de tous les élèves dans un climat bienveillant contribuant à l'épanouissement et au bien-être des élèves. À ce titre, l'attention portée aux élèves en situation de handicap est l'affaire de tous, les enseignants pourront prendre appui sur les équipes des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Rappelons également que la lutte contre le harcèlement reste une des priorités essentielles de cette année scolaire.

Les évaluations tout au long du parcours d'apprentissage sont au service des progrès des élèves. Elles favorisent la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et d'un accompagnement adapté aux besoins des élèves.

Cette année, les acquis des élèves entrant en quatrième seront évalués en français et en mathématiques au travers de nouvelles évaluations nationales. Ces évaluations permettront aux équipes d'identifier les difficultés persistantes chez les élèves et d'y répondre pour qu'ils puissent pleinement bénéficier de leur année.

Calendrier :

- Pour les classes de sixième et quatrième passations des tests du 11 au 29 septembre
- Pour les tests de fluence, les équipes pourront les organiser plus tôt.
- Pour les classes de seconde les passations seront organisées par chaque lycée du 11 au 29 septembre 2023.

Vous trouverez les informations utiles en suivant les liens

- <https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme>
- <https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme>
- <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Votre engagement dans le travail collectif en équipe disciplinaire, interdisciplinaire et interdegré doit favoriser l'éclosion de nouveaux projets en faveur de la réussite des élèves en vous permettant de mieux adapter vos projets aux contextes locaux. À ce titre, la démarche engagée autour du CNR Éducation « Notre école, faisons la ensemble » doit favoriser cette dynamique, vous trouverez des soutiens pour vous accompagner auprès des inspecteurs, de l'E AFC et de la cellule CARDIE si vos projets relèvent de l'innovation pédagogique.

La rentrée 2023 marque aussi le début d'une année scolaire décisive pour renforcer durablement la place du sport et de l'activité physique dans le quotidien scolaire des élèves.

Les jeux olympiques et paralympiques de Paris constitueront un fil rouge pour de nombreux projets s'inscrivant dans l'éducation à la santé et à la citoyenneté et de manière générale permettent d'appréhender les questions de développement durable dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

Après une année de mise en place de l'E AFC, les parcours de formation vous offrent la possibilité de vous former sur des sujets spécifiques (disciplinaires ou métiers) ou plus transversaux.

Nous vous invitons à consulter le plan académique pluriannuel disponible sur le site de l'E AFC <https://www.ac-corse.fr/eafc>

Enfin, nous vous invitons également à prendre connaissance de la note de service du 20.07.2023 concernant les modalités de mise en œuvre du pacte

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo30/MENH2320037N>

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons sereine et riche en satisfactions professionnelles.

Partie spécifique à l'attention des conseillers principaux d'éducation et des professeurs documentalistes

Mesdames et messieurs, chères et chers collègues,

J'ai l'honneur d'avoir été nommée Inspectrice d'Académie-Inspectrice-Pédagogique Régionale Etablissements et Vie Scolaire dans l'académie de Corse à cette rentrée 2023 et j'en suis très heureuse.

Après avoir été professeure documentaliste dans l'académie de Nice puis formatrice et directrice du département documentation à l'Inspé de Nice, j'ai exercé la fonction d'IEN dans l'académie de Grenoble puis à Nice avant d'accéder aux fonctions d'IA-IPR EVS dans l'académie de Strasbourg puis de nouveau à Nice.

Aujourd'hui, je suis de retour dans mon île natale afin de me mettre au service de l'académie de Corse et de vous accompagner dans vos pratiques. Je connais l'engagement qui est le vôtre, professeurs documentaliste et CPE, sur le terrain, auprès des élèves sous le pilotage de vos chefs d'établissement et tout particulièrement ici en Corse. La consultation du site académique m'a permis de voir combien les projets et les actions sont nombreux et les dynamiques fortes dans les établissements. Dans les collèges et les lycées, vos missions et votre expertise, vous le savez, sont fondamentales pour contribuer aux **politiques éducatives, pédagogiques et documentaires**.

Dans le cadre des orientations de la circulaire de rentrée déjà citée, les priorités pour l'année à venir portent sur (<https://www.education.gouv.fr/conference-de-presse-de-rentree-de-gabriel-attal-378996>) :

- Elever le niveau, en faisant un travail important sur les savoirs fondamentaux,
- Bâtir une école des droits et des devoirs, et notamment le devoir de respect de l'autorité et des savoirs,
- Bâtir une école qui donne confiance et qui émancipe.

C'est pourquoi, j'attire plus particulièrement votre attention sur les domaines suivants en ce qu'ils constituent des leviers puissants de réussite et d'épanouissement individuel et collectif.

- **La lutte contre le harcèlement** et plus généralement contre toutes les formes de violence. À la rentrée 2023 des mesures de lutte contre le fléau que constitue le harcèlement viendront compléter celles déjà en place. De manière plus globale, la prévention dans ce domaine passe nécessairement par l'éducation au respect mutuel, un des quatre apprentissages fondamentaux de l'école, et par le développement de la culture de l'égalité. La prévention c'est aussi permettre aux élèves de développer **des compétences psychosociales** qui sont au cœur de l'expérience scolaire. Etre attentif **aux vulnérabilités** des élèves dans une société complexe et en mutation est nécessaire.
- **L'égalité filles-garçons** : cet enjeu démocratique se fonde sur l'éducation contre les représentations stéréotypées, l'accompagnement des parcours de réussite pour les filles et les garçons et de choix d'orientation favorisant la mixité, enfin la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. La création d'un label Égalité filles-garçons contribue à rendre visible l'ensemble des actions menées, au sein des EPLE, dans les domaines pédagogique et éducatif, pour transmettre et faire vivre l'égalité.
- **L'éducation aux médias et à l'information** : plus que jamais, l'EMI doit être pleinement mobilisée pour sensibiliser et former nos élèves aux usages citoyens du numérique et contribuer à construire **leur autonomie intellectuelle**. Les risques face aux usages des réseaux sociaux, la désinformation, la médiocrité ou le manque de fiabilité de l'information requièrent des démarches éducatives permettant aux élèves d'acquérir **esprit critique et littératie de l'information**. Favoriser une prise de conscience plus aigüe des élèves en matière de protection de leur **identité** et de leurs **traces numériques** ou encore du **respect de la personne humaine** dans l'usage des réseaux sociaux nécessite les efforts collectifs de tous.
- **La culture de l'engagement** : en lien avec les champs de connaissance de l'enseignement moral et civique dans ses différentes composantes, les élèves peuvent participer aux instances de **démocratie collégienne et lycéenne**, à des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne ou relevant de choix de société. Les CPE et professeurs documentalistes sont à l'initiative de nombreux projets qui participent de cette **philosophie de l'engagement** et qui impliquent une conduite favorisant l'action collective, la prise de responsabilité vis-à-vis de soi-même, des autres et du territoire. Je rappelle que **la labellisation E3D** permet de valoriser le travail des élèves et de tous les personnels et de communiquer sur l'ensemble des actions menées dans les établissements.

- **Le développement du goût de la lecture en lien avec le Parcours d'Education Artistique et Culturelle** : la lecture, apprentissage fondamental, peut constituer un puissant levier de lutte contre l'échec et les inégalités scolaires. L'acquisition de compétences de lecture recouvre à la fois des enjeux scolaires mais aussi des enjeux sociaux et citoyens. C'est pourquoi, toutes les actions tendant à développer les pratiques de lecture sont à poursuivre ou à renforcer, bien évidemment dans les CDI, où les professeurs documentalistes sont des partenaires essentiels, mais également dans tous les espaces qui s'y prêtent dans le cadre **d'une politique de lecture** concertée sous l'autorité des chefs d'établissement.
- **La politique des internats d'excellence** : comme indiqué dans la circulaire de rentrée, un nouvel appel à labellisation sera prochainement proposé. Il s'agira de poursuivre le travail engagé sur les projets d'internat au sein des EPLE en lien avec le cahier des charges déjà publié.

Vous trouverez ci-dessous un rappel de quelques ressources éditées depuis 2020 :

- ❖ Guide de démarrage : Pour l'égalité, la diversité, contre les discriminations et les violences de genre. Mon CVC/CVL s'engage ! disponible sur :

https://egalite-filles-garcons.ac-creteil.fr/IMG/pdf/guide_egalite_mon_cvc_s_engage_juillet_2020_vf_1329231.pdf

https://egalite-filles-garcons.ac-creteil.fr/IMG/pdf/guide_egalite_mon_cvl_s_engage_juillet_2020_vf_1329233.pdf

- ❖ Critères de labellisation égalité filles-garçons. Référentiel à l'usage des candidats et des comités de labellisation. B.O. n°11 du 17-03-2022

https://cache.media.education.gouv.fr/file/11/11/5/ensel942_annexe_1425115.pdf

- ❖ L'école face au défi de l'enseignement des enjeux climatiques et de biodiversité. Développer et enrichir des projets de l'école au lycée : une vision intégrée. CSEN, avril 2022

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Projets_climat_CSEN_avril2022_web.pdf

- ❖ Vademecum. L'Ecole promotrice de santé, Edusanté, 2020

<https://eduscol.education.fr/document/1689/download?attachment>

- ❖ Cahier des charges. L'internat du XXIème siècle

<file:///C:/Users/marie/Downloads/label-internat-xxie-si-cle---cahier-des-charges-72460.pdf>

Afin d'échanger avec les équipes, de répondre au mieux aux besoins qui existent sur le terrain et de découvrir, soutenir et valoriser les projets auxquels vous contribuez pleinement, je viendrai à votre rencontre au cours de l'année. Je vous invite, par ailleurs, à ne pas hésiter à me communiquer, si vous le souhaitez, les actions qui vous tiennent à cœur.

Je mesure à quel point votre engagement professionnel auprès de nos élèves contribue à leur réussite et à leur épanouissement et vous en remercie. Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée et année scolaire 2023-2024.

Marie GALENA-GINEFRI



IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire